

MEGAPHORBIAIES RIVERAINES

STATUT :

Au niveau européen : Habitat menacé, inscrit à l'Annexe I de la Directive Habitats (EUR 6430)

En région Poitou-Charentes :

Valeur Patrimoniale Régionale : ★ ★ ★ ★ ★

Menace : ☹☹☹

Rareté : 4



Photo 29 : Habitat 6430 "Mégaphorbiaie riveraine"

SOUS-TYPES PRESENTS SUR LE SITE :

6430-4 : « Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces » (COR 37.1)

- Alliance du *Convolvulion sepium*

6430-5 : « Mégaphorbiaies oligo-halines » (COR 37.1)

- Alliance de l'*Angelicion littoralis*

6430-6 «Végétations des lisières forestières nitrophiles, hydroclines, héliophiles à semi-héliophiles »

- Alliance de l'*Aegopodion podagrariae*

REPARTITION SUR LE SITE :

Ce type d'habitat se retrouve dans tout le marais de Brouage, excepté dans le marais salé, auquel se rajoutent 15 stations de «Végétations des lisières forestières nitrophiles, hydroclines, héliophiles à semi-héliophiles » en lisières forestières sur les bordures du marais. A noter la présence d'une « Mégaphorbiaie eutrophe des eaux douces » repérée dans une clairière intra-forestière située au nord du marais du Douhet d'Oléron.

Tableau 23 : Répartition de l'habitat 6430 "Mégaphorbiaie riveraine" en marais de Brouage (en ha)

Code Directive	Salé	Saumâtre	Méso-Sm	Oligo-Sm	Total
6430-5	-	66,24	17,56	15,92	99,72

REPRESENTATIVITE SUR LE SITE : 100,39 ha et 16 stations

Tableau 24 : Représentativité de l'habitat 6430 "Mégaphorbiaies riveraines" à l'échelle du site Natura 2000

Code Directive	Nom de l'habitat	Total des surfaces	Surface relative Site Natura 2000 (en %)	Surface relative Partie terrestre (en %)
6430	Mégaphorbiaies riveraines	100,39	0,38	0,70

PHYSIONOMIE-ECOLOGIE :

6430-4 : Habitat mal exprimé sur le site, représenté par des peuplements denses à Eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*), Ortie (*Urtica dioica*) et Liseron des haies (*Calystegia sepium*). Présent au sein d'une clairière contiguë aux frênaies avoisinante. Il s'agit d'une parcelle abandonnée (ou sous-exploitée) dont le sol est gorgé d'eau en hiver et asséché en été. Il présente une fraction organique notable.

6430-5 : Type de marais maritime subsaumâtre représenté par un groupement à Guimauve (*Althaea officinalis*) et Laîche cuivrée (*Carex cuprina*). Se présente sous la forme d'une mégaphorbiaie éparsée plus ou moins graminéenne de hauteur moyenne. L'habitat présente un développement linéaire, spatial ou pontuel plus ou moins développé, localisé au contact supérieur des prairies subhalophiles, en bord de jâs, de dépression et de fossé.

6430-6 : Peuplements hauts et denses d'*Anthriscus sylvestris* et/ou d'*Alliaria petiolata* bordant les chemins internes des bois caducifoliés à sol frais.

ESPECES INDICATRICES :

6430-4 : Eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*), Grand Liseron (*Calystegia sepium*), Ortie dioïque (*Urtica dioica*), Iris faux-acore (*Iris pseudacorus*), Salicaire (*Lythrum salicaria*), Epilobe hirsute (*Epilobium hirsutum*)...

6430-5 : Guimauve (*Althaea officinalis*), Laîche cuivrée (*Carex cuprina*), Jonc glauque (*Juncus inflexus*), Jonc maritime (*Juncus maritimus*), Laîche à épis distant (*Carex distans*) et Chiendent littoral (*Elymus pungens*).

6430-6 : Anthrisque sauvage (*Anthriscus sylvestris*), Alliaire officinale (*Alliaria petiolata*), Benoîte commune (*Geum urbanum*), Lierre terrestre (*Glechoma hederacea*).

VALEUR BIOLOGIQUE ET ESPECES ASSOCIEES :

6430-5 : Cet habitat abrite parfois quelques plants de Renoncule à feuille d'ophioglosse (*Ranunculus ophioglossifolius*), espèce bénéficiant d'une protection réglementaire sur l'ensemble du territoire français.

ETAT DE CONSERVATION – MENACES :

6430-4 : Habitat en bon état de conservation mais dont la surface de présence est très limitée.

6430-5 : Habitat floristiquement assez pauvre dont le caractère atypique des formations végétales présentes en marais de Brouage ne permet pas de statuer sur son état de conservation. Notons qu'il semble être en expansion au sein des marais les plus en déprise.

6430-6 : Faciès peu typique sur le site car peu adapté aux sols saumâtres.

ELEMENTS DE GESTION :

L'habitat ne présente pas d'enjeux de gestion particuliers au-delà d'un maintien des surfaces existantes.

SUIVI /ETUDES COMPLEMENTAIRES :

Habitat ne nécessitant pas d'étude complémentaire ni de suivi particulier.